

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 20/10/2022

✓ **N ° 01 (2022-10-01) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE GESTION 2022-2026 AVEC LA CAF, CLISSON SEVRE MAINE AGGLO, SES COMMUNES MEMBRES ET LE SIVU CRECHE INTERCOMMUNALE**

Le conseil municipal approuve la convention territoriale globale à conclure avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), Clisson Sèvre et Maine Agglo, ses communes membres ainsi que le SIVU Crèche Intercommunale. Elle assure entre autres les financements du service accueil périscolaire, de l'association gestionnaire du centre de loisirs ainsi que celle de la micro-crèche.

✓ **N ° 02 (2022-10-02) AGGLO - REVERSEMENT DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

Le conseil municipal approuve les modalités de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement perçue par la commune de Maisdon-sur-Sèvre à la communauté d'Agglo Clisson Sèvre Maine, comme suit : 5 % de la totalité de la taxe d'aménagement perçue, à compter du 1^{er} janvier 2022.

✓ **N ° 03 (2022-10-03) CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO - PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE, SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Le conseil municipal prend acte des différents rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, du service public d'assainissement collectif et non collectif (SPANC) de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

✓ **N ° 04 (2022-10-04) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DECHETS A CLISSON SEVRE MAINE AGGLO**

Le conseil municipal désigne Mme AUBIN Stéphanie, déléguée titulaire, et M. MACE Jérôme délégué suppléant pour représenter la commune au conseil d'exploitation de la régie des déchets à Clisson Sèvre Maine Agglo.

✓ **N ° 05 (2022-10-05) DECISION MODIFICATIVE N ° 2 - BUDGET COMMUNE 2022**

Le conseil municipal approuve la décision modificative n°2 détaillée suivante :

2313 - 69	Constructions	-	60 000.00 €
2313 - 61	Constructions	+	60 000.00 €

✓ **N ° 06 (2022-10-06) MARCHE DES ASSURANCES COMMUNALES**

➤ Le conseil municipal décide de retenir aux vues des notes globales attribuées aux candidats :

- LOT 1 : DOMMAGES AUX BIENS (franchise générale à 500 €) - GROUPAMA
- LOT 2 : RESPONSABILITE GENERALE (sans franchise) - SMACL
- LOT 3 : PROTECTION JURIDIQUE & FONCTIONNELLE (franchise néant ou 500 €) - SMACL
- LOT 4 : FLOTTE AUTOMOBILE (franchise 300 €) - GROUPAMA

✓ **N ° 07 (2022-10-07) ADHESION AU CONTRAT GROUPE DU CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE POUR LES RISQUES STATUTAIRES**

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat groupe du Centre de Gestion de la Loire-Atlantique pour renouveler l'assurance des risques statutaires (arrêts maladie notamment du personnel communal), à compter du 1^{er} janvier 2023.

✓ **N ° 08 (2022-10-08) MODIFICATION DES STATUTS DU SYDELA**

Le conseil municipal approuve la modification de la dénomination sociale du syndicat en « Territoire d'énergie Loire-Atlantique », ainsi que la modification des statuts.

✓ **N ° 09 (2022-10-09) CESSION D'UN DELAISSE COMMUNAL AUX CROIX**

Le conseil municipal approuve la régularisation de la cession aux consorts LEROY-RABAUD de la parcelle AY 542 de 119 m² appartenant à la commune de Maisdon-sur-Sèvre.